

Monsieur le Président,

Je remercie le Coordinateur Spécial, Monsieur Nickolay MLADENOV pour son briefing.

Monsieur le Président,

Une fois de plus nous ne pouvons que constater que la situation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est se dégrade et que les tensions s'intensifient. **La politique de colonisation et ses mesures connexes que sont évictions et démolitions** se poursuit à un rythme soutenu en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Cette politique porte atteinte au respect des Droits fondamentaux des Palestiniens et compromet également de manière fondamentale et bientôt irrémédiable la solution à deux États que nous soutenons.

La Belgique condamne fortement la politique de colonisation ainsi que toute initiative visant à sa consolidation. Nous ne reconnaitrons aucune annexion unilatérale des territoires occupés et rappelons qu'Israël, en tant que puissance occupante est tenu d'assurer la protection des droits de la population palestinienne.

En vue du briefing de septembre 2019 sur la mise en œuvre de la résolution 2334, nous réitérons notre requête d'avoir **un rapport écrit** à ce sujet, ce qui est conforme aux pratiques habituelles de ce Conseil, y compris la note 507.

Nous sommes préoccupés par les affrontements qui ont eu lieu récemment sur le Haram el-Sharif/Mont du Temple. Il est impératif de préserver le statu quo sur les Lieux Saints à Jérusalem.

Monsieur le Président,

Depuis 12 ans, la vie à **Gaza** est dominée par l'occupation qui influe gravement, entre autres, sur les secteurs de la santé et de l'éducation. Les femmes et les jeunes sont particulièrement affectés. Nous saluons les efforts des acteurs humanitaires. Je voudrais en particulier souligner l'importance du mandat de l'UNRWA.

Au-delà du soutien humanitaire, il n'y aura de stabilité durable à Gaza que dans le cadre d'un règlement négocié, qui passe par la levée du blocus et l'ouverture

des points de passages, tout en tenant compte des préoccupations légitimes d'Israël quant à sa sécurité. En attendant, nous appelons les autorités israéliennes à garantir un accès sans entrave aux acteurs et biens humanitaires et de développement.

Une solution politique de la crise exige également le retour complet de l'Autorité palestinienne à Gaza. Nous réitérons notre appel aux parties à relancer le processus de réconciliation intra-palestinienne.

Monsieur le Président,

Les enfants continuent à être sévèrement affectés par ce conflit, comme le démontre également le rapport du Secrétaire-Général sur **les enfants et conflits armés** du 20 juin 2019. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de l'usage excessif de la force. Nous **exhortons Israël**, en tant que puissance occupante, à mettre en place des mesures de prévention et de protection. Nous appelons les mouvements palestiniens à s'abstenir d'encourager les enfants à participer à la violence.

Enfin, nous sommes également préoccupés par la détention des enfants et les circonstances dans lesquelles elle s'opère. Nous appelons les autorités israéliennes à respecter les normes internationales régissant la justice des mineurs, à cesser de soumettre des enfants à la rétention administrative, à mettre fin aux mauvais traitements en détention, sous toutes leurs formes, et à renoncer à enrôler des enfants détenus comme informateurs.

Monsieur le Président,

La Belgique reste convaincue qu'il n'y a pas d'autre option qu'une solution négociée, fondée sur la coexistence de deux Etats, avec la ville de Jérusalem comme future capitale de ces deux Etats, conformément aux paramètres internationalement agréés. Ces paramètres ont été définis et endossés par ce Conseil. Il convient dès lors que ce Conseil en garantisse la mise en œuvre. La Belgique continuera à œuvrer dans ce sens, afin de répondre aux aspirations légitimes des Palestiniens et des Israéliens.

Je vous remercie.